

DSP Alcea

Rapport annuel

2020

CCSPL du 17 juin 2021



■ SOMMAIRE



- Rappel des principales caractéristiques du contrat de DSP
- Faits marquants de l'année considérée
- Les chiffres clés de 2020
- Évolutions contractuelles et perspectives 2021

■ Présentation du site :

■ Unité de Valorisation Énergétique :

- Date de construction : 1987
- Tonnage annuel : 139 155T en 2020 dont 78 % proviennent de NM (capacité autorisée 140 000T)
- Valorisation énergétique :
 - Vente de chaleur au Réseau Centre Loire
 - Production et vente d'électricité via un ORC*
- État de l'installation :
 - Ensemble fours / chaudières sont d'origine
 - Traitement des fumées : revamping en 2005

■ Atelier DASRI*

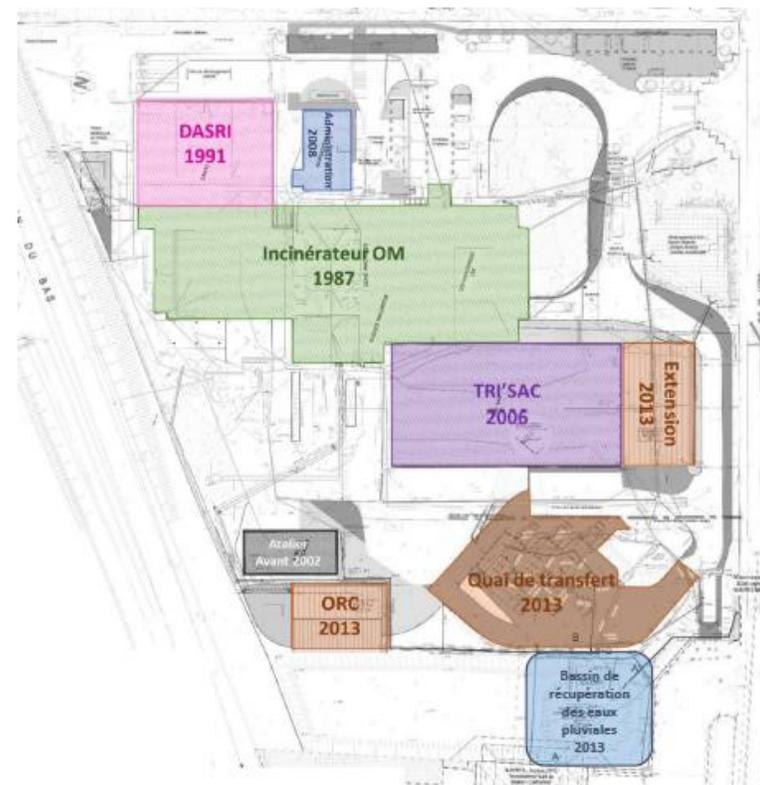
- Date de construction : 1991 mais revamping complet en 2013
- Tonnage annuel : 5649 T en 2020 (capacité 10 000 T)

■ Atelier Tri'Sac :

- Date de construction : 2006 et extension de la zone de réception en 2013
- Tonnage annuel : 50 088 T (sacs bleus + sacs jaunes) en 2020

■ Quais de transfert :

- Date de construction : 2013
- Tonnage annuel : 7 138 T en 2020 (capacité 10 600 T)



▪ La DSP en quelques chiffres

- **Durée 12 ans => fin de 2024**
- **5 avenants de signés depuis le démarrage de la DSP**

▪ Faits marquants de 2020

▪ Impact pandémie de COVID-19 :

- Arrêt du centre de tri d'Arc en Ciel 2034 (en attendant de pouvoir mettre en place une organisation limitant au maximum le risque COVID pour ses salariés) => fermeture de l'Atelier Tri'Sac et des quais de transfert
=> Une communication spécifique auprès des Nantais a été réalisée afin d'inciter les habitants à conserver leurs sacs jaunes jusqu'à la réouverture du centre de tri et de l'atelier Tri'Sac. Ainsi la part de tonnages Tri'Sac a diminué de 14 % par rapport à 2019
- Pas d'augmentation importante de tonnages de DASRI en tonnage constatée mais surcroît d'activité en terme de nombre de chariots

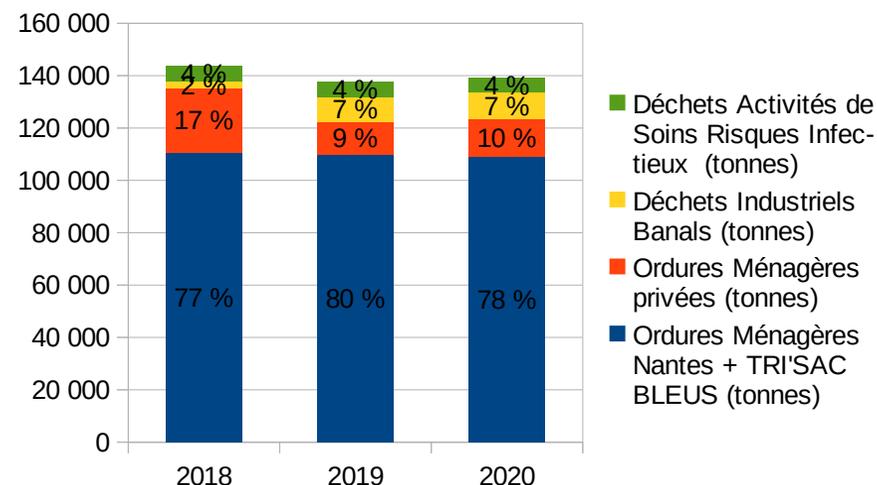
▪ Pont roulant :

- En 2018, des micro-fissures ont été constatées sur le pont roulant n°1 d'ALCEA. NM et Alcea ont pris la décision de procéder au remplacement du pont roulant n°1 en août 2020.
- Du fait de la pandémie de COVID-19, les travaux ont été retardés ; la mise en service du pont sera effective en août 2021. En attendant, certaines réparations et certains renforcements ont déjà été opérés pour que le pont puisse être maintenu en activité encore une année. Son état est par ailleurs contrôlé régulièrement.

Les chiffres clés de 2020 - UVE

Les tonnages entrants :

- UVE : 139 155 T en 2020
- Tonnages stables



Les tonnages sortants :

- Ferreux / non ferreux valorisés : 1065 T
- Mâchefers : 26 461 T => utilisés à 100 % en sous couche routière
- REFIOM : 1 065 T => enfouis en centre d'enfouissement Classe 1

La valorisation énergétique

VALORISATION ENERGETIQUE	2019	2020	Evolution %
Chaleur produite (MWh)	276 581	280 987	2%
Chaleur vendue au réseau (MWh)	183 768	183 465	0%
Production d'électricité par la turbine ORC(Mwh)	5 655	5 575	-1%
Électricité vendue au réseau (Mwh)	1 698	1 748	3%
Électricité auto-consommée (Mwh)	3 957	3 872	-2%

▪ Les chiffres clés de 2020 – Tri'Sac

▪ Les tonnages Tri'Sac :

	2019	2020	Evolution %
Tri'Sac bleus	42 776	36 620	-14%
Tri'Sac jaunes	3 803	3 427	-10%
Tri'Sac – COVID-19		10 041	
TOTAL Tri'Sac	46 579	50 088	8%

▪ Performances de séparation :

- Taux de séparation des sacs bleus / jaunes : 98,4 %

▪ Les chiffres clés 2020 – Quai de transfert

	2019	2020	Evolution %
Déchets secs transférés au centre de tri d'Arc en Ciel (tonnes)	7 450	7 138	-4%

Impact COVID-19 :

Le centre de Tri Arc en Ciel 2034 a fermé ses portes le 17 mars au 27 avril.

3 phases de réouverture ont été mises en place :

- *le 22 avril : pour les tonnages de Loire Chezine et Nantes*
- *le 27 avril pour les tonnages de Sud Loire et Nord Loire*
- *A partir du 18 mai 2020 pour les tonnages Tri'Sac*

Ainsi, du 17 mars au 18 mai 2020 l'atelier de séparation des sacs bleus et jaunes issus des collectes Tri'Sac a dû fermer ses portes.

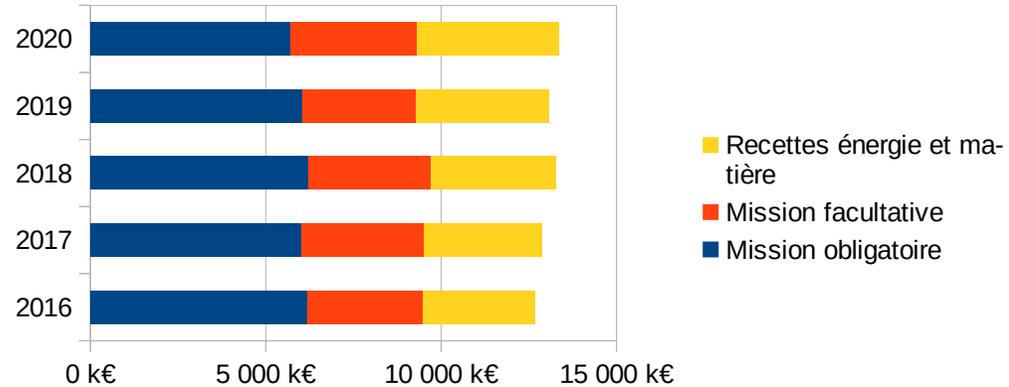
Une communication spécifique auprès des Nantais a été réalisée afin d'inciter les habitants à conserver leurs déchets recyclables.

Ainsi, plus de 10 000T de Tri'Sac (bleus et parfois jaunes) ont été incinérés. Des déchets recyclables ont également été mis en mélange avec les OM.

La pandémie de COVID-19 et la fermeture du centre de tri d'Arc en Ciel 2034 expliquent donc les faibles tonnages de 2020.

▪ Bilan financier

▪ Chiffre d'affaires



▪ Résultats (en k€)

	2019	2020
Résultat net	340	668

▪ A venir en 2021 :

- Terres d'excavation : NM et Alcea sont en discussion sur la prise en charge du traitement des terres d'excavation
- Extraction des ferreux / non ferreux : l'équipement d'extraction des ferreux / non ferreux (travaux réalisés par Alcea en débit de DSP) n'est pas utilisé. Des discussions sont en cours avec Alcea pour en comprendre les raisons et envisager les suites à donner
- Prise en charge réglementation sur les cameras : nouvelle réglementation portant sur l'installation de caméra au vidage des bennes

▪ Perspectives :

- Fin de la DSP en 2024 => études pour le devenir du site en cours

DSP Arc-en-Ciel 2034

Rapport annuel

2020

CCSPL du 17 juin 2021



▪ SOMMAIRE

- Rappel des principales caractéristiques du contrat de DSP
- Faits marquants de l'année considérée
- Les chiffres clés de 2020
- Évolutions contractuelles et perspectives 2021



▪ **Arc-en-Ciel 2034 – Principales caractéristiques**

▪ **Un complexe multi-filière :**

- Une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) – capacité de 100 000 T/an
- Un Atelier de Tri des Collectes Sélectives (ATCS) – capacité de 45 000 T/an
- Un Atelier Tout Venant (ATV) avec production de CSR (combustible solide de récupération)

▪ **Un groupement d’Autorités Concédantes**

- Nantes Métropole et la Carene se sont associées via un groupement d’autorités concédantes
- NM est le coordonnateur de ce groupement
- Une convention de groupement d’autorités concédantes a été signée (et 2 avenants) qui fixe les modalités techniques et financières de ce partenariat. Ce partenariat permet :
 - d’accueillir sur un même lieu la totalité des collectes d’ordures ménagères résiduelles et sélectives produites par les habitants de ces deux territoires (mutualisation des équipements) ;
 - d’optimiser la gestion et le coût du traitement des ordures ménagères ;
 - d’augmenter la capacité et la performance de tri ; désormais tous les plastiques peuvent être triés.

▪ **Un contrat complexe :**

- Montage financier en cession de créances
- De nombreux indicateurs de suivi techniques et financiers
- Permet une bonne lisibilité de ce que fait le délégataire et une bonne défense des intérêts de l'AC
- Des travaux importants réalisés en 2020 : budget prévisionnel => 45 millions d'€ de travaux

▪ Les faits marquants de 2020

▪ UVE

- Réception des travaux : mise en service du réseau de chaleur urbain, du Groupe Turbo-Alternateur, des nouveaux analyseurs et de l'extraction des ferreux issus des mâchefers
- Performance Énergétique : en 2020 le seuil de performance énergétique de 65 % a tout juste été atteint.
 - 2 raisons à cela :
 - la pandémie de COVID-19 qui a imposé un décalage des travaux de remplacement de la turbine électrique et de ses essais de mise en service (juillet 2020 au lieu d'avril)
 - le retard dans la mise en service du nouveau réseau de chauffage urbain Loire Chezine exploité par NOVAE et qu'AEC 2034 alimente désormais en priorité
- Pb de nuisances sonores riverains : depuis quelques années, des riverains se plaignent de nuisances sonores en provenance du site d'Arc en Ciel 2034. Un plan d'actions a été mené et des travaux ont été réalisés pour réduire le bruit. Un webinaire avec les riverains a eu lieu en 2021 pour faire un point d'étape sur l'avancement de ces actions. La problématique semble en bonne voie de résolution

▪ ATCS

- Mis en service du nouveau centre de tri en octobre 2019
- Fermé pendant 1 mois et demi du fait de la pandémie de COVID-19 lors du 1^{er} confinement (en attendant de pouvoir mettre en place une organisation limitant au maximum le risque COVID pour ses salariés)
- Le centre de tri poursuit ses réglages en vue d'atteindre les objectifs techniques contractuels
- Un protocole et un avenant ont d'ailleurs été conclus avec Arc-en-Ciel 2034 pour les inciter à atteindre rapidement les objectifs contractuels.

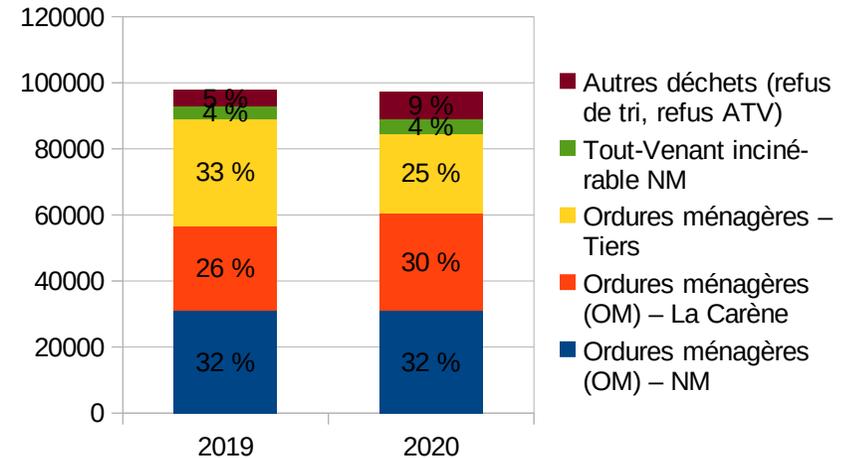
Les chiffres clés de 2020

- **UVE (Unité de Valorisation Énergétique)**
 - Tonnages entrants : 97 336 T en 2020
 - Tonnages sortants :
 - Ferreux / non ferreux valorisés : 1137 T
 - Mâchefers : 18 210 T => utilisés à 100 % en sous couche routière
 - REFIOM : 1601 T => enfouis en centre d'enfouissement Classe 1:

- Valorisation énergétique de l'installation :

- **ATV (Atelier Tout Venant) :**

ATV	2019	2 020
Tout-venant des déchetteries et encombrants – NM	29 190	27 639
Dont enfouis	20 880	22 034
Dont valorisation matières (bois, ferraille)	51	129
Dont incinérés	3 622	5 203
Dont valorisation CSR	61	303
Déchets Industriels CSRisable	18 882	5 307



VALORISATION ENERGETIQUE	2 020
Vapeur produite (MWh)	227 505
Chaleur vendue au réseau (MWh)	13 818
Vapeur vendue Arcelor (MWh)	50 568
Production d'électricité par le GTA (Mwh)	13 013
Électricité vendue au réseau (Mwh)	4 320
Performance énergétique (Pe)	65,70 %

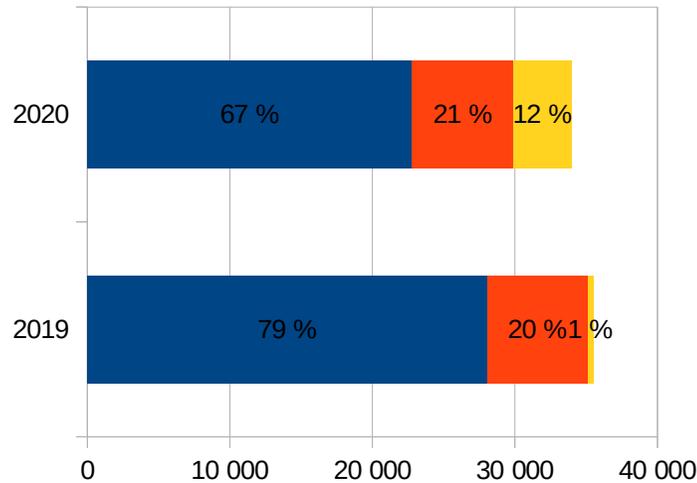
AEC 2034 rencontre des problématiques de débouchés pour son CSR (combustible solide de récupération).

De fait AEC 2034 ne peut actuellement atteindre le taux de valorisation CSR contractuel et a donc choisi, en 2020 et en attendant de trouver des débouchés CSR, de réorienter le tout-venant en incinération pour valorisation énergétique et ainsi limiter l'enfouissement

Les chiffres clés de 2020

ATCS

- Tonnage entrant : 33 992 T soit 4,2 % de moins qu'en 2020 (impact COVID-19 et fermeture ATCS)



- Collectes sélectives (CS) – Tiers
- Collectes sélectives (CS) – La Carène
- Collectes sélectives (CS) – NM

TAUX DE REFUS DE MM :

17,9 %

de refus caractérisations

19 943 T

entrantes

soit

3 578 T

de refus

TAUX DE REFUS DE TS :

22,8 %

de refus caractérisations

3 419 T

entrantes

soit

779 T

de refus

Soit

4 357 T

de refus pour

23 362 T

d'entrant

soit un taux de refus

moyen pondéré de

18,65 %

Les taux de refus

caractérisation sont la

moyenne des taux de refus

caractérisation de l'année

2020.

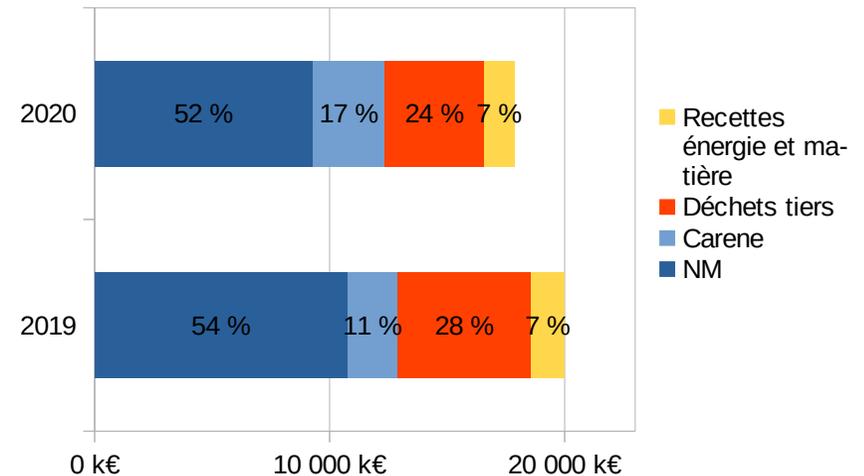
Moyenne réalisée entre le taux de refus calculé pour le système classique de collecte sélective en porte-à-porte (sacs ou bacs jaunes) et celui calculé pour la collecte sélective en sacs jaunes Tri'Sac.



■ Bilan financier

■ Chiffres d'affaires :

- Baisse des recettes énergie :
 - Retard dans le démarrage du RCU (en octobre 2020 au lieu d'octobre 2019)
 - Impact COVID-19 : retard dans le démarrage du GTA => moins de vente d'électricité



■ Résultats (en k€) :

- 2020 : - 4,2 M€ (résultat 2019 : +3,4M€)
- Causes : retard de travaux ayant entraîné le non versement de la part investissement des tarifs + baisse des tonnages tiers sur l'ATV du fait du confinement non rattrapés et pb de débouchés pour le CSR, ...

■ Évolutions contractuelles de 2020

■ Signature d'un protocole transactionnel et d'un avenant 2

- Du fait de la réception avec réserves de l'ATCS, AEC 2034 doit compenser les autorités concédantes sur les impacts de la non atteinte des performances contractuelles. Des performances contractuelles provisoires ont été mises en place
- Par ailleurs un mécanisme de réfaction du coût à la tonne de tri a été mis en place afin d'inciter AEC 2034 à tout mettre en œuvre pour atteindre les seuils contractuels le plus rapidement

▪ A venir en 2021

▪ Litige COVID :

- AEC 2034 a sollicité les AC pour une indemnisation des impacts du COVID-19 sur la DSP d'AEC 2034. Position NM => ne prendre en charge que certains coûts durant une période limitée à la période correspondant à la cause exonératoire de responsabilité prévue contractuellement (qui varie selon les ateliers).

▪ Demandes de prise en charge de travaux complémentaires :

- Des surcoûts de travaux ont été identifiés par AEC 2034. Des analyses sont en cours pour identifier si la prise en charge de ces travaux incombe aux autorités concédantes ou à AEC 2034

▪ Prise en charge traitement déchets non prévus dans le TV :

- Il est fréquent que certaines bennes de Tout Venant issus des déchèteries contiennent des déchets dangereux type bouteilles de gaz, pneus.. qui ne doivent pas être dans le tout venant et qu'AEC 2034 doit envoyer dans des filières spécifiques
- Dans le prochain avenant avec AEC 2034, il sera proposé de délibérer sur la prise en charge du traitement de ces déchets spécifiques. Des actions seront également menées en déchèteries pour sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques.

▪ Prise en charge réglementation camera => idem Alcea

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**